



# Julien Bonneau, lauréat du Prix Raisin 2015

Chaque année, le Prix Raisin, cofondé en 2012 par Jean-Pierre Xiradakis (La Tupina) et Olivier Dauga (Le Faiseur de Vin), récompense un vigneron de moins de 40 ans, producteur d'un vin vendu au maximum à 10 euros TTC aux consommateurs.

En 2015, pour la 4<sup>e</sup> édition, c'est à Julien Bonneau, vigneron au Château Haut-Grelot en Blaye-Côtes de Bordeaux, que le jury de professionnels a choisi de décerner sa récompense, pour sa Cuvée Méthez 2012. Après avoir distingué un producteur et des productrices en Bordeaux, Graves et Saint-Émilion les années précédentes, ce sont les quatre appellations de l'Union des Côtes de Bordeaux qui ont cette fois-ci été choisies.

« A chaque édition, nous sélectionnons une appellation différente afin de mettre en avant tout le potentiel de nos régions viticoles », déclare Olivier

Dauga. *Ce Prix Raisin permet de mettre en lumière la qualité et le dynamisme de jeunes viticulteurs de notre région, et pour les consommateurs de découvrir d'excellents vins à un très bon rapport qualité/prix.*

Une dégustation à l'aveugle organisée le 17 février a permis de distinguer la Cuvée Méthez du Château Haut-Grelot, de Julien Bonneau, parmi une vingtaine d'échantillons présentés au jury de cinq professionnels. Un vin 100 % Merlot, élevé en barriques et aux riches arômes fruités et boisés. « Étant d'origine blayaise, je suis content de récompenser un producteur de ma région et une propriété qui œuvre depuis des générations sur l'appellation. Pas étonnant qu'il soit récompensé ! », confie Jean-Pierre Xiradakis.

Le Château Haut-Grelot est en effet une propriété familiale, exploitée depuis 1920 par la famille Bonneau et à l'heure actuelle



La remise du prix à Julien Bonneau.

par Julien, 30 ans, et sa sœur Céline. Après une formation technique puis en commerce international, il a intégré la propriété familiale afin d'y développer les ventes à l'export. Pendant un an, Julien Bonneau sera accompagné par les parrains et marraines de cette édition 2015 (Olivier Dauga, Jean-Pierre Xiradakis, Jean-Christophe Varron, Jean

Fleury, Brinda Bourhis et Frédéric Jouffreau) et pourra bénéficier de nombreux avantages (conseil de conduite du vignoble, inscription à la carte de restaurants, dotation de barriques, vente du vin par un négociant, traduction ou encore réalisation d'un site internet).

Jean-Luc DUCLOS